

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques Question écrite n° 128208

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi les différentes recommandations, il lui demande de lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à généraliser les conseils locaux de santé mentale, regroupant sur un territoire l'ensemble des acteurs de la psychiatrie, les généralistes et leurs partenaires, notamment les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur: M. Marc Dolez

Circonscription: Nord (17e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 128208 Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé: Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1227 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)